



CŒUR SACRÉ DE JÉSUS
 J'ai confiance en Vous
(Ind. 300 L., Pl. X.)

Vendredi 3 mai. — INV. DE LA S^{te} CROIX

JEUDI 2 MAI 1912

La journée

M. Poincaré, président, ce matin, le Conseil de Cabinet au quai d'Orsay, a rassemblé ses collègues sur les affaires marocaines et les négociations franco-espagnoles.

D'après les dépêches de province, communiquées par le ministre de l'Intérieur, le 4^e mai n'est passé en France, dans un grand calme.

Il a été question, au Conseil, des mesures à prendre pour enrayer la hausse des blés.

A Nancy, M. Millerand a assisté, au plateau de Malzéville, à une manœuvre militaire très réussie. Un défilé a eu lieu ensuite, suivi d'une charge de toutes les troupes.

Mgr l'évêque de Coutances prescrit pour le 19 mai la consécration de son diocèse à saint Michel.

On annonce que beaucoup d'évêques français prescrivent une cérémonie semblable.

Partout on se prépare aux élections municipales qui ont lieu dimanche.

Trois Français français vont se rendre, comme arméniens militaires, au Maroc, où le P. Michel Fabre est mort victime de la récente révolte.

Le général Lyautey partira probablement mardi pour le Maroc.

A Fez, on redoute vaguement une attaque des tribus.

Le roi Alphonse XIII a eu une entrevue avec M. Geoffroy.

Le remorqueur turc « Semendar » a fait explosion. Il a heurté une mine près de l'île de Samothrace. Il y a plus de 12 morts.

Le Conseil des ministres turcs a décidé de rouvrir les Dardanelles.

Aux Etats-Unis, la lutte politique pour la présidence aboutit à donner à M. Taft légèrement plus de chances de succès qu'à M. Roosevelt.

Les fêtes franco-américaines se poursuivent brillamment aux Etats-Unis.

L'activité royaliste reprend en Portugal.

PÉLERINAGE A JÉRUSALEM

Par dépêche de Port-Saïd, le 2 mai
 Les pèlerins de la Péénitence, heureusement débarqués à Port-Saïd, partent pour le Caire. Ils vont visiter les pyramides et les souvenirs du passage de la Sainte-Famille à Matarieh. Santé bonne.

La persécution

Le Journal Officiel publie des décrets portant sur leurs pensions des prêtres condamnés à la police correctionnelle pour avoir fait leur devoir. Les prêtres visés sont MM. les abbés Adam, du diocèse de Verdun, et Chossion, du diocèse de Valence.

SAINT MICHEL

ange gardien de la France

Cette plaquette contenant des prières appelées à saint Michel et diverses indications relatives à sa dévotion. L'introduction est de Cyr.

L'exemplaire... 0 fr. 05; franco, 0 fr. 10
 Les 100... 3 fr. 50; franco, 4 fr. 00
 Les 1 000... 30 fr.; franco, 31 fr. 50

En vente à la Librairie de la Croix du Nord, 8, rue des Sept-Agaches (Grand-Place), Lille.

La dernière représentation du chef-d'œuvre poétique littéraire et musical, DE BETHANIE, AU CALVAIRE aura lieu dimanche prochain, 5 mai, à 8 h. 1/2, au Bon Théâtre, 31 ter, quai de Passy. Bureau de location sans augmentation de prix, 4, avenue de Breteuil, Paris.

Deux bons votes

— Où cela ? Dans quelle assemblée ?
 — Eh bien ! pas à la Chambre, non ! pas même au Sénat. Mais on est si déshabitué des bons votes que personnellement, je crois, n'a rien dit de ces deux-là, d'où l'étonnement que je suis en droit de supposer, chez la plupart de mes lecteurs. Leur surprise cessera — peut-être ! — en apprenant qu'il s'agit de l'Institut et que le nouveau ministère s'est au moins prêté à l'un des deux.

L'assemblée plénière des cinq Académies avait eu à accepter, puis à revendiquer un legs de cinq cent mille francs fait par un homme de bien, M. Dulac, et destiné à la restauration de nos églises. Si vous considérez le montant du revenu — car le capital doit, bien entendu, demeurer intact — vous trouverez assurément que c'est peu, quinze mille francs par an, pour tant de clochers et tant de sanctuaires ! Hélas ! oui. Mais, à tout prendre, ce n'est, il faut bien l'espérer, qu'un début, et un début qui est une manifestation à ne pas oublier, manifestation de l'amour de la liberté, manifestation de l'amour persistant du culte chrétien, manifestation enfin de ce sentiment qui porte aujourd'hui tant de gens sages à confesser que ce n'est pas chez les ignorants qu'il faut chercher les encouragements les meilleurs à la foi et au respect de nos traditions. Puis, c'est là, nous venons de le dire, un commencement. Il n'est pas défendu, même aux âmes généreuses, de se complaire en bonne compagnie. Depuis que Mme Carnot a laissé à l'Académie des sciences morales des fonds destinés à distribuer chaque année des secours à de pauvres veuves d'ouvriers chargées d'enfants, quelques autres legs sont venus peu à peu s'ajouter au premier et le compléter. On peut donc prévoir que plus d'un ami de nos églises viendra, sans se faire prier, grossir les premiers fonds mis à la disposition de l'Institut. En toute chose, le plus difficile est le commencement.

On t'a bien vu aux objections et aux résistances dans il a fallu venir à bout. C'est, il est vrai, sous les ministères précédents qu'on les avait rencontrées. La séparation des Eglises et de l'Etat permettait-elle au gouvernement d'autoriser un semblable legs ? A tout le moins, ne faudrait-il pas que les dépenses fussent limitées à des monuments ou à des fragments de monuments ayant une valeur historique ou artistique ? Et dès lors, n'était-ce pas l'Académie des beaux-arts seule qui devait être le bénéficiaire ou plutôt la dispensatrice du legs ? — On reconnaît à ce genre d'esprit qui admettrait bien une statue à Richelieu, et qui serait aussi bien cardinal, et qui serait aussi bien évêque, le sentiment qui nous a valu, dans la loi de 1905, ce qui n'est que l'ombre d'un homme d'Eglise.

Quoi qu'il en soit, il fut répondu qu'il n'était point permis, sous peine d'aller au-devant d'une intervention dangereuse des héritiers naturels, d'alléger les dispositions du testateur. Or, celui-ci avait bien désigné l'Institut tout entier, ce qui veut dire qu'il avait entendu associer les savants, les historiens, les érudits, les moralistes, les poètes et les artistes à ses vœux véritablement réparateurs. Il avait même reconnu qu'ils étaient tous compétents, tous désignés pour une pareille mission. Ce n'était point là une conception à dédaigner. L'Institut tout entier, d'ailleurs, ne demandait pas mieux que de déléguer aux architectes et aux sculpteurs ses confrères la direction et la surveillance des travaux.

« Bien, avait-il été répliqué, mais alors que les travaux s'appliquent rigoureusement à ce qui est doué du caractère... comment dire ? laïque, emprunté à l'art ou à l'histoire ! »

« Soit ! » a-t-on déclaré ; et on a eu raison, puisque le double caractère n'exclut rien le caractère religieux et que tant qu'on n'aura pas de ressources plus considérables, personne n'hésite sur le choix des édifices qui doivent être sauves les premiers.

Tel fut donc le projet de transaction que la Commission compétente, dont M. A. Ribot était le principal interprète, alla porter au ministre. En dernier lieu, l'entente, il est étonnant de le dire, fut facile, et l'Institut reçut l'autorisation nécessaire. A son tour, toutefois, il devait délibérer sur les legs en assemblée générale, mais les propositions furent adoptées sans discussion et à l'unanimité.

C'est avec la même unanimité que l'Institut s'est prononcé sur la question du prix Osiris. Ce prix d'une valeur de cent mille francs, est décerné tous les trois ans. D'après les termes de la donation, il est « destiné à récompenser la découverte ou l'événement la plus remarquable dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, dans l'industrie et, généralement, dans tout ce qui touche à l'intérêt public ». Or, une opinion s'était manifestée avec une certaine force en faveur de l'Université catholique de Beyrouth, et surtout de sa Faculté de médecine en voie d'agrandissement, et l'idée avait été vite acceptée. Cependant il fallait bien, ici aussi, s'attendre à des objections et aux scrupules des juristes. A bien examiner de texte, on ne pouvait guère nier que les termes de la donation ne visassent une découverte ou une œuvre individuelle, et que le mot « œuvre » n'y fût pris dans le sens le plus ancien d'ouvrage, d'écrit, d'invention.

Par bonheur, il se trouve que certaine disposition accessoire permettait de lever la difficulté.

Le généreux bienfaiteur a sagement prévu qu'il serait quelquefois difficile de trouver, à si peu d'intervalle, un travail digne d'une aussi belle récompense. Il a stipulé que, quand le cas se produirait, l'Institut pourrait proroger le prix de trois ans ; alors, au bout de trois ans, en même temps qu'il donnerait le prix proprement dit, il pourrait faire un plus libre usage des cent mille francs restés disponibles. Ainsi en fut-il décidé, et l'Université de Beyrouth est assurée d'une aide de plus dans ses mémorables efforts pour soutenir en Orient, contre tant de difficultés, la cause de l'Eglise catholique et celle de l'influence française.

Voilà, se dira-t-on, bien des cas où les pouvoirs publics se déchargent volontiers du soin de faire leur devoir, et il n'y a qu'une circonstance fort relative à constater qu'ils ne mettent plus d'entraves à l'accomplissement coûteux de ce devoir par des particuliers ou par des corps indépendants. Sans doute ; mais il n'y a à cela que de la noblesse et de la fierté à montrer ainsi où est, ou réside, ce qui agit de plus en plus le véritable intérêt. A force de multiplier leurs efforts et leurs sacrifices, les individus et les groupes, sagement, sans exercer et sans subir aucune entrave, réussissent bien à élargir leur place au soleil.

HENRI JOLY,
 membre de l'Institut.

CONSÉCRATION A SAINT MICHEL

Mgr l'évêque de Coutances publie une très belle lettre pastorale annonçant au clergé et aux fidèles de son diocèse la consécration de la France à saint Michel. Il a fait suivre d'une formule de consécration et ordonne des prières publiques pour le 4 mai.

Beaucoup d'autres évêques se proposent de demander le même honneur, que nos lecteurs seront heureux de rendre au saint Archevêque.

ROME

Les pèlerins suisses de l'Action populaire catholique au Vatican

Par dépêche de notre correspondant particulier, le 3 mai :

Ce matin, le Pape a reçu l'archevêque d'Avignon et l'évêque d'Annecy. Puis, dans la salle du Consistoire, 800 pèlerins suisses ont été présentés par l'évêque de Bâle.

Le Pape répondit par un discours que traduisit ensuite en allemand Mgr Coraggio, aumonier de la garde suisse.

Le Pape félicita les Suisses de leur attachement à leur religion, à leur pays, et de leur fidélité à la foi de leur baptême, au milieu de concitoyens non catholiques, qu'ils doivent continuer à édifier par leurs vertus.

Après la bénédiction, le Pape reçut particulièrement les directeurs de l'Association populaire catholique, qui organisent ce pèlerinage.

L'assistance assistaient le commandant-colonel Répond et l'état-major de la garde-suisse pontificale en grande tenue.

Le départ du général Lyautey est fixé à mardi

Après un nouveau et très long entretien avec M. Ribot, le ministre de la Guerre, le général de France au Maroc a pris, mercredi, le train pour Rennes, où il est arrivé dans la nuit.

Le général Lyautey consacra ces trois jours à prendre ses dernières dispositions de voyage et à faire ses adieux aux officiers et soldats du corps d'armée (auxquels il adressa un ordre du jour), ainsi qu'aux autorités civiles et à ses amis d'Alger-Villaine.

Il reviendra dimanche à Paris et, après de nouvelles entrevues avec le président du Conseil et le ministre de la Guerre, qui sera ce jour-là de retour de son voyage d'inspection dans l'Est, il compte partir dès mardi prochain pour le Maroc.

L'instituteur public Autissier renvoyé devant le tribunal correctionnel

M. Tortat, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel de la Seine Albert Autissier, cet instituteur de l'école communale de la rue de Reuilly, à Paris, qui avait perverti un de ses élèves, le jeune Robert... âgé de 14 ans.

La correspondance adressée par cet instituteur à l'enfant est particulièrement infamante. Elle a été retenue par le Parquet comme constituant un outrage aux bonnes mœurs.

On avait essayé de sauver ce pédagogue en le faisant passer comme déséquilibré. Examiné par le docteur Robinowitch, Autissier a été reconnu entièrement responsable.

Il comparaitra devant le 9^e Chambre correctionnelle.

Conseil de Cabinet

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin, au Conseil de Cabinet, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Poincaré.

LES AFFAIRES MAROCAINES
 M. Poincaré a mis le Conseil au courant des négociations franco-espagnoles et des affaires du Maroc.

LE 1^{er} MAI EN FRANCE
 Le ministre de l'Intérieur a communiqué les dépêches reçues sur le 1^{er} mai, qui, dans les départements comme à Paris, s'est passé dans un calme presque absolu.

LA HAUSSE DU BLE
 Le Conseil s'est occupé de nouveau de la question des blés et des mesures à prendre éventuellement pour enrayer la hausse.

Les Agriculteurs de France et la hausse des blés

Les représentants de la Société des Agriculteurs de France ont eu une entrevue avec le ministre de l'Agriculture.

Cette députation, ayant à sa tête M. Emile Pluchet, président de la Société, et qui se composait, en outre, de MM. Henri Petit, Eugène Pluchet et René Lavallée, avait pour mission d'entretenir M. Pams de la question de la hausse des blés, et de lui présenter le vœu émis à ce sujet par le Conseil de la Société. Ce vœu se résume en deux mots : maintien intégral du tarif douanier sur les blés et farines ; mais prolongation du délai d'apurement des admissions temporaires qui serait porté de deux à trois mois ; cette prolongation serait de nature à faciliter grandement la soudure des deux récoltes.

La délégation a eu la satisfaction de constater qu'elle était en complet accord de vues avec M. le ministre de l'Agriculture. Elle a, d'autre part, exprimé à M. Pams la résolution de la Société de favoriser, autant qu'il est en son pouvoir, l'apurement régulier sur les marchés, et en particulier sur celui de Paris, des réserves de blés encore en la possession des agriculteurs ; elle considérerait toute raréfaction de ces apports comme aussi fâcheuse pour les intérêts bien entendus de l'agriculture que pour l'intérêt général de l'alimentation publique.

GAZETTE

Honneur au dévouement d'une Sœur

La population de l'Isle-Adam a fêté avec grande solennité, dimanche dernier, Mme Saint-Dizier, en religion Sœur Zoé, Servante du Sacré-Coeur de Jésus, à l'occasion de la médaille d'or qui lui a été décernée par le ministre de l'Intérieur, en reconnaissance de trente-deux années de services exceptionnels à l'hôpital de cette ville.

Dans la cour d'honneur tout enguirlandée, au milieu d'une nombreuse assistance venue de l'Isle-Adam, de Parmain et des environs, aux accents de la musique municipale et de la musique de Méry-sur-Oise, Sœur Zoé, entourée des membres de la Commission de l'hôpital et du Conseil municipal, a fait son entrée aux applaudissements de la foule. Des discours ont été prononcés par M. Giroire, le maire conseiller municipal ; par le D^r Fritsch, médecin de l'hôpital ; par l'infirmier, au nom des malades ; et par M. le curé de l'Isle-Adam, aumonier de l'hôpital.

L'assistance était très émue et très heureuse de la distinction accordée aux mérites de Sœur Zoé.

Mais, en même temps, chacun se demandait pourquoi n'ont-ils pas été « laïcisés » que les secourables représentent comme réclamées par les populations ?

Nos voisins d'Oran

Dans la province d'Oran, il est un vieux secrétaire de mairie, ancien soldat, médaillé militaire, chargé de famille, consciencieux et dévoué, que son Conseil municipal cherche à remplacer.

Pourquoi ?

Parce qu'il ne parle que le français.

Le maire et les conseillers de cette commune française ne parlent, au contraire, que l'espagnol, leur langue natale, et les délibérations ont lieu en espagnol.

Etonnons-nous, après cela, que l'Espagne se montre si exigeante au Maroc ! Elle se croit déjà la maîtresse d'Oran.

Gasconades d'outre-Rhin

Le Welt am Montag, de Berlin, possède à Paris un correspondant plein d'imagination qui lui raconte ainsi la capture de Bonnot.

« 6 heures du matin commença le véritable siège de la maison... Bientôt arrivèrent deux compagnies de la garde municipale et une compagnie d'infanterie, et de Vincennes des troupes d'artillerie et de génie : ces dernières étaient pourvues de dynamite.

« Vers 9 heures du matin, ces troupes arrivèrent sur place, et la canonnade commença aussitôt.

« De divers points élevés de Paris on eut l'impression de troupes ennemies marchant sur Paris. Le canon grondait et la fumée criait sans arrêt... »

Les 100 marks de l'évadé

Un hôtelier de Glaz, chez qui le capitaine Lux prenait sa nourriture pendant sa captivité à la forteresse, avait écrit au capitaine pour lui demander le montant de sa note. Cet hôtelier a reçu ces jours-ci la réponse suivante :

« Cher Monsieur,

« Votre note m'est parvenue. Je suis très surpris que votre compte n'ait pas été payé. Au moment où j'ai quitté la forteresse, je possédais encore un bon de 100 marks que j'avais remis à la Banque de Silésie. Je laisse ce bon sur la table de ma cellule avec l'ordre formel de remettre cet argent à mes fournisseurs. Comme je vous ai toujours fait payer par l'intermédiaire de la

Un deuxième bateau turc coulé par une mine

On télégraphie des Dardanelles, 2 mai : « Le remorqueur Semendar, en passant l'inspection des bouches de détroit, hier soir, à 7 h. 30, près de l'île de Samothrace, au sud de Déddagatch, a heurté une mine qui a fait explosion. Le remorqueur a été détruit ; douze soldats sont morts ; un seul homme de l'équipage a été sauvé. »

Constantinople, 2 mai. — C'est dans le détroit des Dardanelles que s'est produite l'explosion d'hier soir.

Le Semendar est un remorqueur-piloteur du service de l'Amirauté.

Son capitaine s'est noyé avec douze hommes de son équipage ; il n'y en a qu'un seul de sauvé.

Cet accident cause à Constantinople une émotion considérable.

La perte du « Texas »

Le rapport du vali de Smyrne sur la perte du Texas a été reçu hier par le ministre de l'Intérieur. Il signale que, d'après les hommes de l'équipage qui ont été sauvés, la perte du navire aurait été causée non pas par une mine, mais par un abus ; mais il réfute cette assertion, déclarant que ceci est impossible et que les bateaux d'Hadji-Daoud se hasardaient souvent dans la ligne des mines.

M. Millerand à Nancy

Le ministre de la Guerre a visité, hier, l'hôpital de Toul et les forts ; il a passé les troupes en revue à Lucy.

Le soir, M. Millerand s'est rendu en automobile à Nancy.

Au plateau de Malzéville

M. Millerand s'est rendu, ce matin jeudi, à 8 heures, au plateau de Malzéville, où une manœuvre mettait aux prises les garnisons de Pont-à-Mousson, Saint-Nicolas et Nancy.

Pendant que la cavalerie attaquait le plateau, défendu par l'infanterie et l'artillerie, le dirigeable Capitaine-Ferber, venu de Toul, évolua au-dessus des troupes aux applaudissements d'une foule enthousiaste.

Après la manœuvre, le ministre s'est fait présenter la compagnie cycliste du 2^e bataillon de chasseurs à pied ; il s'est intéressé vivement aux manœuvres de montage et de démontage des bicyclettes.

Un défilé eut lieu ensuite, suivi d'une charge de toutes les troupes. Le ministre a exprimé sa satisfaction, à plusieurs reprises, au général Goetschy, commandant le 20^e corps d'armée.

Cet après-midi, le ministre visite l'hôpital militaire.

CHRONIQUE MILITAIRE

Notre armée marocaine

Les tragiques événements qui viennent de se dérouler à Fez ont attiré l'attention du public sur l'organisation de nos forces françaises et indigènes au Maroc. Puisse-t-

dans des régions interdites aux équipages, en feraient déjà les auxiliaires indigènes, bles de notre action extra-européenne, si la plupart — ceux d'Afrique notamment — nous apportèrent encore d'admirables vertus guerrières, développées dans une lutte incessante pour la vie, et une endurance incroyable à la fatigue.

Avec des effectifs minimes, pour une dépense nullement proportionnée aux résultats obtenus, nous avons pu, grâce à l'extrême mobilité de nos petites colonnes, obtenir la soumission de contrées immenses. Et cette mobilité n'était réalisée que par les qualités particulières — endurance et sobriété, je le répète, — de nos auxiliaires indigènes. Notre épopée africaine, nous



Types de cavaliers réguliers du sultan

ils ne pas démontrer une fois de plus les dangers d'une politique hésitante, qui veut et ne veut point, et dont le peur de Paris fait la faiblesse à Fez.

Guidés par la longue expérience de nos guerres africaines et asiatiques, nous nous sommes toujours préoccupés d'utiliser les indigènes pour la conquête, la pacification et l'occupation de notre empire colonial. Leur résistance au climat, cette sobriété qui leur permet de marcher plusieurs jours presque sans bagages, chaque homme portant jusqu'à six et huit jours de vivres,

A dimanche

Ces quelques mots ne sont que pour donner rendez-vous à nos amis autour des urnes électorales, où se rencontreront nos bulletins, appelés à délivrer les commissions des municipalités radicales-socialistes, socialistes et maçonniques qui les oppriment et les ruinent.

Qu'on se garde de traiter les élections municipales en chose négligeable, car laquelle une partie de plaisir, un voyage agréable ou la satisfaction d'une fantaisie quelconque puisse prendre le pas.

C'est toujours notre devoir de voter ; dans les circonstances présentes, le devoir est particulièrement impérieux.

Un mouvement irrésistible se dessine en France dans tous les scrutins politiques contre les députés radicaux-socialistes, qui introduisent depuis trop longtemps dans nos Codes une législation passionnément sectaire et maçonne.

Habités à dominer, ils poussent l'audace jusqu'à se croire assez forts pour résister et jusqu'à se tromper.

Les électeurs politiques leur apprennent qu'ils se trompent, et qu'il y a des limites à la domination, à l'oppression, et à la tyrannie.

Ceux-ci les chassent du Parlement ou refusent l'entrée dans toutes les circonscriptions dont ils sollicitent les suffrages.

Les radicaux-socialistes ne peuvent leurrer les corps électoraux comme l'a été Bonnot, comme l'est Garnier, par la police.

Ils sont réduits à se cachier comme sont cachés et se cachent encore ces grands maîtres : ils ont la honte ou plutôt la prudence de dissimuler leurs noms de radicaux-socialistes sous l'étiquette de candidats de l'Union républicaine. Mais leurs faux nez ne trompent personne. Ils sont reconnus à leurs méfaits ; on les prend et on les exécute.

Les électeurs municipaux ne peuvent leurrer en dehors du mouvement libérateur des élections législatives. Nos amis le peuvent encore moins.

Si les radicaux-socialistes ont été les plus grands oppresseurs et les plus grands voleurs du pays, ils ont peuplé les administrations commandant de leurs prévarications ou de leurs créatures. Ils les ont peuplés de leur esprit d'oppression et de corruption.

L'heure est venue de secouer leur joug. Si encore on pouvait dire deux ; mais leur régime, nos personnes sont tyrannisées, mais nos deniers sont bien gardés ! Mais non, leur passion folle s'en prend à nos deniers comme à nos personnes. Ils nous ruinent en même temps qu'ils nous oppriment.

Les contribuables en savent quelque chose, aussi bien que les catholiques.

C'est donc à tous que revient la grande œuvre d'épuration des municipalités ; c'est à tous que revient le devoir — qui est aussi un honneur — d'y participer.

Aussi est-ce en toute confiance que je donne rendez-vous à nos amis, rendez-vous autour des urnes de dimanche prochain.

J. B.